

**PROCES-VERBAL INTEGRAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 25 janvier 2019

2019/CR/01

Par suite d'une convocation en date du 17 janvier 2019, les membres composant le conseil municipal de la commune d'Anzy le Duc, se sont réunis à la mairie à 20 heures, sous la présidence de Jean-Marc POMMIER, Maire de la commune.

**Étaient présents :** Michel PERRETTE, Benoît Clain, Muriel ROBIN, Noël GILIBERT, Sylvie COUDERC, , Hugues BEAUCHAMP, Julien DEDIEU Christian BUSCH, Sébastien BEAUCHAMP, Élisabeth FENEON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-7 du Code Général des collectivités territoriales.

Absent excusé, ayant donné pouvoir : Néant

Absente excusée :

Secrétaire de séance : Babeth FENEON

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir rajouter à l'ordre du jour le point suivant : Délibération pour soutenir la résolution générale de l'AMF, adoptée au 101<sup>ème</sup> congrès des maires.

L'assemblée accepte à l'unanimité de rajouter ce point à l'ordre du jour.

**Adoption du compte rendu de la dernière réunion du conseil :**

A l'unanimité le conseil adopte le compte rendu de la dernière réunion.

**Soutien à l'AMF**

Le conseil vote une délibération pour soutenir la résolution générale du 101<sup>ème</sup> Congrès des maires

**Assainissement Communal : Création d'une unité de traitement de type filtres plantés de roseaux de 330EH et des réseaux associés.**

Suite à la consultation lancée par la mairie pour la réalisation de la STEP, une négociation sous forme d'audition a été engagée pour les trois entreprises les mieux-disantes, mercredi 9 janvier. Pour rappel 4 devis avaient été reçus.

Suite à cette réunion de négociation, Il a été demandé aux entreprises de déposer une nouvelle offre avant le 14 janvier avec quelques points supplémentaires à intégrer dans leur nouveau devis.

Devis reçus : SADE : 224500 € HT/-LESCHÉL et MILLET : 215000 € / BOUHET : 320363.

L'entreprise LESCHÉL et MILLET a été retenue.

Le début des travaux est prévu début mars pour être terminé fin juin

**Fleurissement :**

Le conseil valide le devis de l'entreprise ABC JARDIN pour un montant de 6987;40 € ; Ce devis comprend :

- La plantation d'arbres autour de la salle culturelle,
- La plantation d'arbres dans le jardin au nord de l'église,
- La création de deux bordures de rosiers pour délimiter l'allée piétonne qui va à l'église,
- La plantation d'hortensias contre le mur du Prieuré,
- La création d'un massif devant l'entrée sud du monument aux morts,
- Le nettoyage et la restauration du massif du carrefour de la route de Montceaux l'Etoile,

Il a été constaté également des excréments de chiens dans les carrés de pelouse vers l'église. La mise en place d'un distributeur de sacs et à l'étude. Il est demandé aux personnes qui ont des animaux de faire preuve d'un peu de civisme et de veiller à garder les lieux propres.

**Mur de soutènement vers l'église**

Les travaux sont en cours

**Bâtiment de la cure**

Des devis sont demandés pour la restauration :

- du couloir et des volets de l'ancienne cure
- de la porte principale et du volet de l'église

**Rampe d'accès à l'église**

Un devis sera demandé pour la fabrication d'une rampe d'accès amovible et pour la fabrication et la pose de main courante pour accéder plus facilement aux absides et absidioles.

**Questions diverses :**

- Le repas des aînés, préparé par l'Auberge du Prieuré, est prévu le 16 février avec la participation du comité des fêtes
- Compte-rendu est fait de la réunion de la communauté de communes,
- Le conseil acte l'ouverture de la MAM et félicite Elisabeth et Bénédicte pour leur engagement et pour les travaux réalisés. Cet établissement se situe au lieu-dit Le Bourré dans une ancienne maison d'habitation construite par le Toit Familial.

BEAUCHAMP Hugues	BEAUCHAMP Sébastien
BUSCH Christian	CLAIN Benoît
COUDERC Sylvie	DEDIEU Julien
FENEON Élisabeth	GILIBERT Noël
PERRETTE Michel	POMMIER Jean-Marc
ROBIN Muriel	<b>Signataires CR 2019/CR/01</b>